RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01656
Numéro SIREN : 528 175 177
Nom ou dénomination : GAMES CONTENT

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2019 sous le numéro de dépôt A2019/008514

683347

Dénomination : GAMES CONTENT
Adresse : 249 chemin Des Gais Coteaux 83190 Ollioules - FRANCE-

n° de gestion : 2010B01656
n° d'identification : 528 175 177

n° de dépôt : A2019/008514
Date du dépôt : 20/09/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 02/09/2019

TRIBUNAL DE COMMERCE TOULON (VAR)

683347

GAMES CONTENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 €
Siège social : 249 chemin des gais coteaux
83190 OLIOULES
RCS TOULON 528 175 177

* * * * * * * * * *

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le douze septembre,

A dix heures,

Madame Emilie GIRAUDEAU, demeurant 249 chemin des gais coteaux 83190 OLLIOULES

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 1 euro chacune, composant le capital social de la société « GAMES CONTENT », Associée unique de ladite Société

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

-Erreur matérielle à rectifier dans la 2e décision du procès-verbal du 2 septembre 2019 de dissolution,

- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique ayant constaté une erreur matérielle dans le nom du liquidateur dans la 2e décision du procès-verbal de dissolution du 2 septembre 2019, rectifie comme suit les 2 1ers § :

« L'associée unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation Madame Emilie GIRAUDEAU demeurant 249 chemin des gais coteaux 83190 OLLIOULES le 2 septembre 2019.

Cette nomination met fin aux fonctions de la Présidente à compter du 2 septembre 2019 ».

Le reste de la décision est inchangée.

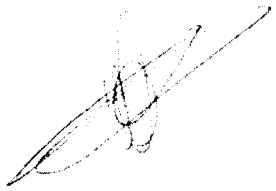
DEUXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

EG

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Emilie GIRAUDEAU
Associée unique



683348

Dénomination : GAMES CONTENT
Adresse : 249 chemin Des Gais Coteaux 83190 Ollioules - FRANCE-

n° de gestion : 2010B01656
n° d'identification : 528 175 177

n° de dépôt : A2019/008514
Date du dépôt : 20/09/2019

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 12/09/2019

TRIBUNAL DE COMMERCE TOULON (Var)

683348

GAMES CONTENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 €
Siège social : 249 chemin des gais coteaux
83190 OLIOULES
RCS TOULON 528 175 177

* * * * * * * * * *

PROCES VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf

Le deux septembre,

A dix heures,

Madame Emilie GIRAUDEAU, demeurant 249 chemin des gais coteaux 83190 OLLIOULES

Propriétaire de la totalité des 500 actions de 1 euro chacune, composant le capital social de la société « GAMES CONTENT », Associée unique de ladite Société

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Dissolution anticipée de la Société ;
- Nomination d'un Liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs,
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Madame Emilie GIRAUDEAU, associée unique et Présidente de la Société décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Durant cette période, la Dénomination sociale, suivie de la mention « Société en liquidation », ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

EG

DEUXIEME DECISION

L'associée unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation Madame Emilie GIRAUDEAU, demeurant 249 chemin des gais coteaux 83190 OLLIOULES.

Cette nomination met fin aux fonctions de la Présidente à compter de ce jour ainsi que du commissaire aux comptes, la société ATEC-CAC.

Le Liquidateur ainsi nommé devra dans les six mois à compter de ce jour, établir un rapport sur la situation active et passive de la Société, sur la poursuite des opérations de liquidation et sur le délai nécessaire pour les terminer.

Le Liquidateur qui représente la Société pendant le cours de la liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

Elle est expressément autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles, pour les besoins de la liquidation exclusivement.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels et le rapport ci-dessus seront soumis à l'approbation de l'associée unique.

TROISIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Emilie GIRAUDEAU
Associée unique

« Bon pour acceptation des fonctions de Liquidateur »

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT
TOULON 2
Le 05/09 2019 Dossier 2019 00056906, référence 8304P04 2019 X 03763
Enregistrement : 0 € Pénalités : 0 €
Total liquidé : Zéro Euro
Montant reçu : Zero Euro
Le Comptable des finances publiques